



Compte-rendu de la rencontre des présidents tenue à Québec le 14 janvier 2005

Personnes présentes :

M ^{me} Anne Bédard	DG	ROBVQ
M ^{me} Carole Rouillard	CA	Rivière Etchemin
M. Jean-Marie Bélisle	CA	Rivière Des Escoumins
M. Robin Doré	CA	Rivière Nicolet
M. Anselme Gagné	CA	Rivière Rimouski
M. Jean Landry	CA	Rivière Montmorency
M. François Lajoie	CA	Rivière Boyer
M. Yvon Maranda	CA	MENV : Direction des politiques de l'eau
M. René Pelletier	CA	Rivière Matapédia
M. Jean-Paul Raïche	CA	Rivière Saint-François
M ^{me} Nicole DesRoches	OBV	Rivière Gatineau
M ^{me} Claire Lalande	OBV	Rivière du Lièvre
M ^{me} Denise Gendron	OBV	Rivière Nicolet
M ^{me} Pauline Gingras	OBV	Rivière Bécancour
M ^{me} Odile Roy	OBV	Rivière Saint-Charles
M. François Béchard	OBV	Rivière Yamaska
M. Mario Bégin	OBV	Rivière Richelieu
M. Normand Bissonnette	OBV	Rivière aux Anglais
M. André Boisvert	OBV	Rivière du Nord
M. Ronald Cormier	OBV	Rivière Bonaventure
M. André Demers	OBV	Rivière du Cap Rouge
M. Daniel Desgagné	OBV	Rivière à Mars
M. Claude Ducharme	OBV	Rivière L'Assomption
M. Claude Gervais	OBV	Rivière Saint-Maurice
M. Russell Gilbert	OBV	Rivière Chaudière
M. Jean Labrie	OBV	Rivière Kamouraska
M. Gaétan Lebel	OBV	Rivière Batiscan
M. Michel Leclerc	OBV	Rivière Montmorency
M. René-Paul Lessard	OBV	Rivière du Loup
M. Jacques Robitaille	OBV	Rivière Jacques-Cartier
M. André Roy	OBV	Rivière Saint-François
M. Claude Sauvé	OBV	Rivière Jacques-Cartier
M. Michel Tardif	OBV	Rivière Etchemin
M. Alain Veillette	OBV	Rivière Sainte-Anne

1. **Mot de bienvenue**

Le président du ROBVQ, monsieur Anselme Gagné, souhaite la bienvenue à tous les participants à cette rencontre. Il les remercie d'être venus si nombreux malgré la température incertaine à cette période de l'année.

Monsieur Gagné explique également que cette rencontre a été organisée suite à la réponse que nous avons reçue du ministère de l'Environnement au sujet d'une demande de financement adéquat et à long terme pour les OBV et le ROBVQ. Le Conseil d'administration a donc senti le besoin de consulter les présidents pour prendre une décision quant à ce dossier. Aussi, le ROBVQ profite de cette rencontre pour écouter ses membres au sujet de leurs attentes quant au rôle du ROBVQ et la cotisation future au ROBVQ.

2. **Déroulement de la rencontre**

Le président rappelle que cette rencontre en est une de consultation et que ce n'est pas une assemblée générale annuelle ou spéciale; il ne peut donc y avoir de résolutions votées. Monsieur Gagné rappelle que les membres du conseil d'administration sont là pour prendre le pouls des membres et pour les aider à prendre de meilleures décisions lors des prochains conseils d'administration.

Afin que tous les participants puissent avoir le droit de parole de façon équitable, on demande aux gens de lever la main et nous allons écrire le nom des personnes qui ont demandé le droit de parole. Aussi, nous tiendrons une liste de 2^e droit de parole.

3. **Le financement des OBV à compter du 1^{er} avril 2005**

Contexte :

Le président du ROBVQ, explique qu'au cours de la dernière année, un comité de négociation s'est chargé de rencontrer les autorités du ministère de l'Environnement pour négocier une convention de subvention à long terme pour le ROBVQ et pour les OBV. Suite aux négociations, le ROBVQ et le ministère de l'Environnement se sont entendus sur une subvention de 3 ans pour le ROBVQ et les OBV, avec une modulation des subventions à chaque année. Cependant, cette convention a été révisée par les hautes instances du ministère de l'Environnement et la confirmation de ce refus nous a été faite par une lettre signée de Pierre Baril et une copie a été remise en début de rencontre.

Résultat des discussions :

- Le mandat des OBV provient du gouvernement du Québec via la Politique nationale de l'eau. C'est donc au gouvernement de trouver le financement pour le fonctionnement des OBV et pour la réalisation du PDE. Ce n'est pas au ROBVQ ou aux OBV à aller voir le Fédéral ou les autres Ministères afin d'aller trouver des sources de financement.

- Bien que la situation financière du ROBVQ pourrait être précaire à compter du 1^{er} avril, le ROBVQ doit poursuivre le projet FAQDD car c'est une chance unique que nous avons de faire connaître la GIEBV. Ce projet nous aidera dans le futur.
- Le financement adéquat doit venir rapidement car il y a une démobilisation des bénévoles. Le ROBVQ doit donc poursuivre ses démarches auprès du Ministre afin qu'il règle le problème de financement des OBV et du ROBVQ. Il ne faut pas sortir publiquement tout de suite puisque nous ne sommes pas assez connus.
- Jeudi, le 13 janvier dernier, la directrice générale du ROBVQ, madame Anne Bédard, a eu une conversation téléphonique avec monsieur Alain Gaul, directeur de Cabinet de Monsieur Mulcair. Monsieur Gaul a dit qu'il venait d'avoir une conversation avec le Ministre et celui-ci a dit qu'il reconnaissait que le financement des OBV n'était pas adéquat. Le Ministre travaille actuellement à trouver l'argent nécessaire pour augmenter le financement des OBV. Mais l'argent viendra du ministère de l'Environnement et il devra faire des coupures ailleurs puisqu'il n'aura pas d'argent neuf d'ici à ce que le système de redevances soit en place.
- En attendant la mise en place du système de redevances, il faut réclamer au Ministre un financement de 189 000 \$ par année tel que l'indiquait le rapport produit par le ROBVQ. Ce montant doit être disponible le 1^{er} avril 2005.
- Les OBV doivent aussi continuer à faire les démarches auprès des députés et aussi, à adopter et faire adopter la résolution type que nous leur avons remise.
- Les OBV doivent également participer à la consultation publique sur le plan de développement durable du Québec. À cet effet, le ROBVQ remettra à ses membres 4 ou 5 recommandations de base pour les aider à préparer le mémoire, et ce, afin que nous ayons tous les mêmes cibles.
- Si le 1^{er} avril 2005, le financement de 65 000 \$ et 70 000 \$ était reconduit, nous allons organiser une rencontre d'urgence des présidents et c'est là que nous déciderons des moyens à prendre.

4. Le rôle du ROBVQ et les attentes des membres

Contexte :

Pour amorcer cet item, la directrice générale fait lecture d'un document remis en début de rencontre et intitulé : Qui sommes nous ? Le document présente la mission, le mandat et les objectifs du ROBVQ tels qu'ils apparaissent dans les règlements généraux et les lettres patentes. La DG fait également la lecture du plan d'action 2004 – 2005.

Après lecture de ces documents, le président du ROBVQ demande si ceci répond à leurs attentes, si le ROBVQ doit modifier son rôle.

Résultat des discussions :

- Les participants semblent satisfaits du rôle et des services offerts par le ROBVQ surtout que le ROBVQ dispose de peu de moyens.

- Le ROBVQ ne fait pas beaucoup de sortis publics mais la plupart considère que c'est correct étant donné que le ROBVQ représente des tables de concertation, la prise de positions pourrait être dangereuse.
- Il semble qu'il est encore trop tôt pour modifier le rôle du ROBVQ; il faudra que le ROBVQ règle son problème de financement et celui de ses membres. Par la suite, le ROBVQ pourra réviser son rôle. Il faut avoir les moyens de ses ambitions.
- Il faudra décider de ce qu'on fait des membres associés.
- Actuellement, le ROBVQ devrait simplement se définir et se donner une vision.

5. **Cotisation future au ROBVQ**

Contexte :

Le président du ROBVQ explique que lors de la dernière assemblée générale annuelle, il y a eu un imbroglio au sujet de l'augmentation de la cotisation annuelle. En effet, le conseil d'administration avait voté une augmentation de la cotisation annuelle afin qu'elle passe de 50 \$ à 300 \$. Cette augmentation était permanente. Cependant, lors de l'AGA, les membres du ROBVQ semblent avoir compris que cette augmentation n'était applicable qu'à l'année 2004 – 2005.

Par souci de transparence, le conseil d'administration du ROBVQ a voté une résolution, le 10 décembre, afin de remettre la cotisation à 50 \$. Les membres du CA ont également décidé de mettre ce point à l'ordre du jour de la rencontre d'aujourd'hui afin de donner des éclaircissements.

Résultat des discussions :

- Les membres sont tous d'accord à ce que le ROBVQ maintienne la cotisation à 300 \$. Lors de la dernière AGA, les membres ont reproché la façon dont s'est faite cette augmentation. Les participants à la rencontre apprécient que le CA les consulte aujourd'hui sur ce sujet.
- Lors du prochain CA, les membres annuleront la résolution du 10 décembre dernier, dans laquelle la cotisation annuelle était revenue à 50 \$.
- Puisque l'éclaircissement a été fait et la résolution annulée, le maintien de la cotisation annuelle à 300 \$ n'aura pas à être entériné lors de la prochaine AGA.

6. **Mise en place d'un système de péréquation pour le partage des frais de déplacements**

Contexte :

Le président du ROBVQ explique aux participants que dans l'invitation pour la rencontre d'aujourd'hui, nous avons convenu de mettre en place un système de partage des dépenses afin que les participants provenant des régions les plus éloignées soient dédommagés.

La directrice générale explique que le système est mis en place uniquement pour la journée d'aujourd'hui, mais qu'un vrai système de péréquation pourrait être mis en place au cours des prochaines années mais le tout sera discuté à la prochaine AGA.

Résultat des discussions :

- Plusieurs participants semblent mal à l'aise avec ce système d'autant plus qu'ils n'ont aucun documents expliquant les mécanismes de ce système.
- La directrice générale explique qu'elle s'était engagée auprès de certains organismes à ce que leurs frais ne soient pas plus élevés que 300 \$.
- Les participants s'entendent finalement pour que le ROBVQ charge 50 \$ d'inscription à tous les organismes présents et que l'argent ainsi collecté soit distribué aux organismes dont les frais sont plus grands que 300 \$.